



Anael Travail Temporaire et Régie
Sécurité
Abattement Taxe Transport

Copyright © 2021 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Anael Travail Temporaire et Régie Sécurité

Date de publication : 15 mars 2021

Code du document :

Table des matières

À propos de ce manuel.....	4
Public concerné	4
Documents liés	5
Contacteur Infor	5
Chapitre 1 Paramétrage.....	6
Paramétrer un taux d'abattement au niveau société, société légale ou agence.....	6
Paramétrer un taux d'abattement au niveau communauté urbaine	7
Chapitre 2 Paie et DSN	9
Paie	9
DSN	9

À propos de ce manuel

Lorsque l'employeur a franchi le seuil de 11 salariés pour la première fois dans une zone transport on peut paramétrer un abattement partiel ou total sur le taux de taxe transport.

Dans Anael, l'employeur est soit une société, soit une société légale voire une agence.

Une zone de transport est une communauté urbaine.

Ce document précise comment paramétrer les abattements de taxe transport pour franchissement de seuil d'effectifs pour la taxe transport sur les logiciels Anael TT et Anael RS.

Public concerné

Administrateurs et gestionnaires de l'applicatif

Documents liés

Vous pouvez trouver les documents dans la section relative à la documentation produit sur le portail Infor Support Portal, tel que décrit dans la section « Contacter Infor », voir ci-dessous.

Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur <https://concierge.infor.com> et créez un cas.

Si nous modifions ce document après la sortie du produit, nous en publierons une nouvelle version sur le portail Infor Support Portal. Pour accéder à la documentation, sélectionnez **Rechercher > Parcourir la documentation**. Nous vous conseillons de consulter régulièrement ce portail afin de prendre connaissance des mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, vous pouvez envoyer un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

Chapitre 1 Paramétrage

Paramétrer un taux d'abattement au niveau société, société légale ou agence

Lorsque vous souhaitez paramétrer un abattement qui s'applique sur toutes les communautés urbaines de l'agence, société légale ou de la société, vous pouvez directement paramétrer l'abattement sur la fiche concernées :

The screenshot shows the 'AGENCE' software interface. At the top, there are dropdown menus for 'SOCIETE' (set to '001 Infor Travail Temporaire') and 'AGENCE'. Below this is the 'SOCIETE' section with two main tabs: 'Identité' and 'Divers'. The 'Identité' tab contains fields for Siret (000000000 00000), APE (7820Z), SARL (Infor Travail Temporaire), address (72 rue du colonel de Rochebrune, 92160 Garches), Telephone (01 47 95 00 00), and Télécopie. The 'Divers' tab contains fields for Num. URSSAF (00000000000000000000000000000000), Sect. risque, bur. (Base Risque), Exercice paie (2021 Exercice 2021, Exercice du 01.01.2021 au 31.12.2021), and Code PIXID (383497963). The 'Abattement trsp.' field is highlighted in yellow and contains the value '25'. At the bottom, there is a 'Contacts' section with fields for Num Tva CEE and DSN-Pseudo Siret. The interface also includes a 'Couleur texte' selector and a 'Sortir' button.

Paramétrer un taux d'abattement au niveau communauté urbaine

Lorsque vous souhaitez paramétrer un abattement qui s'applique sur seule ou plusieurs zone transport, allez dans l'onglet installation, tables utilisateurs puis lancer l'option CUR : communauté urbaines :

Wb AJOUTER / MODIFIER DES COMMUNAUTES URBAINES *

Communauté urbaine

C. URBAINES

C.urb	Communauté urbaine	Taux	dont Taux Add.	depuis	C.ratt
4907	CU ANGERS LOIRE METROPOLE			01/03/2012	4907
5001	CA DU COTENTIN	1,100		01/01/2016	5001
5002	CA SAINT-LO AGGLO	0,450		01/04/1993	5002
5101	CU DU GRAND REIMS	0,450		01/07/2019	5101
5102	CU DU GRAND REIMS	0,830		01/07/2019	5102
5103	CA EPERNAY COTEAUX PLAINE CHAM	0,280		01/01/2020	5103
5104	CA EPERNAY COTEAUX PLAINE CHAM	0,550		01/02/2011	5104
5105	CA CHALONS-EN-CHAMPAGNE	0,600		01/01/2014	5105
5106	CU DU GRAND REIMS	1,800		01/06/2010	5106
5107	CC LA GRANDE VALLE DE LA MARNE	0,550		01/01/2016	5107
5201	CA SAINT DIZIER, DER ET BLAISE	0,550		01/01/2015	5201
5203	CA CHAUMONT-NOGENTAIS-BOLOGNE	0,600		01/01/2004	5203
5302	CA DE LAVAL	0,600		01/01/2010	5302
5303	HOTEL DE VILLE DE MAYENNE	0,200		01/07/2018	5303
5402	SMITRAL	0,600		01/07/2017	5402
5403	CC DU BASSIN DE PONT A MOUSSON	0,600		01/06/2010	5403
5404	METROPOLE DU GRAND NANCY	2,000		01/07/2012	5404

C.urbaine
 C.U.rattach

C. Urbaine

Valider...(Enter)
 Retour.....

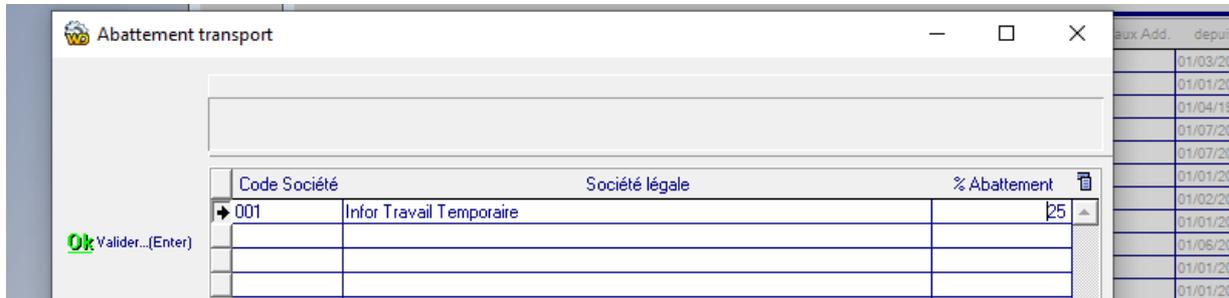
Communauté urbaine

 Taxe transport au dont taux additionnel
 C.urb.rattachement ▼

Abattement

Sélectionner le code communauté voulu et cliquez sur le bouton abattement :

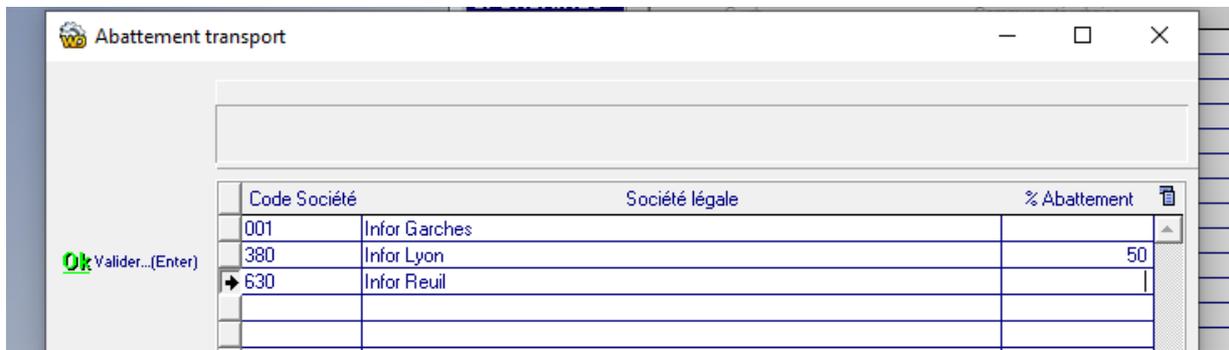
Puis indiquez le taux d'abattement de votre société pour cette communauté et validez:



The screenshot shows a window titled "Abattement transport" with a table containing the following data:

Code Société	Société légale	% Abattement
001	Infor Travail Temporaire	25

Si vous gérez les sociétés légales, vous devrez préciser le taux d'abattement pour chacune d'entre elles :



The screenshot shows a window titled "Abattement transport" with a table containing the following data:

Code Société	Société légale	% Abattement
001	Infor Garches	
380	Infor Lyon	50
630	Infor Reuil	1

Chapitre 2 Paie et DSN

Paie

Dans la paie, c'est le taux qui est abattu.

Un taux de 0,6% abattu à 50% apparaît à 0,3% :

C19 AIDE AU LOGEMENT 0,30%	782,16		0,300	2,35
C19 TRANSPORT	782,16		0,300	2,35

L'ordre de priorité de prise en compte sera,

- L'abattement de la communauté si précisé
sinon
- L'abattement agence si précisé
sinon
- L'abattement société légale si précisé
sinon
- L'abattement société de gestion si précisé.
Sinon

Il n'y a aucun abattement de taxe transport.

DSN

Les taux de taxe transport sont déclarés dans la structure S21.G00.23.003 et dans la structure individuelle S21.G00.81.007.